
Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Crespy (Oise) qui envoie le procès-verbal de la fête célébrée pour l'inauguration du temple de la Raison et des bustes de Marat et de Lepeletier, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Crespy (Oise) qui envoie le procès-verbal de la fête célébrée pour l'inauguration du temple de la Raison et des bustes de Marat et de Lepeletier, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 308;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30719_t1_0308_0000_6

Fichier pdf généré le 22/01/2023

à nous. Mânes de Beauvais vous êtes vengés !

Réjouissons-nous, Citoyens, le commerce va renaître, une disette momentanée va finir, nous pourrons tirer des denrées de l'étranger et l'ambition ne calculera plus ses triomphes sur la misère publique.

Montagne, dont les travaux infatigables dirigent les bras de nos jeunes guerriers, nous sommes à toi par la pensée, nous te saluons ! Reste ferme à ton poste, crois que ce n'est que la rage infructueuse qui tente de t'arrosier et de sa bave corrompue. Tu es le soutien du pauvre et de l'opprimé, le pauvre et l'opprimé reconnaissent les bienfaits que tu leur procures. consolide ton ouvrage.

Pères et mères, vous qui comptez vos enfants parmi les défenseurs de la justice, séchez vos larmes, ils reviendront ; vous leur entendrez raconter leurs victoires et vous les presserez contre votre sein et vous leur prodiguerez encore le doux nom de fils.

Frères et sœurs affligés du départ de ceux qui sucèrent avec vous le lait maternel, consolez-vous ; vous ne les avez perdus que pour un temps, vous les reverrez de nouveau et les marques d'amitié que vous leur donnerez seront pour eux une douce consolation.

Jeunes filles, vous qui dans votre cœur aviez déjà élevé un temple à nos braves défenseurs, vous qui comptiez vous les associer pour époux, mettez un terme aux regrets qui vous pressent de toutes parts. Vos amants reviendront, vous les trouverez toujours les mêmes, aussi aimants, aussi aimés. En leur offrant votre main, vous leur ferez chérir par votre tendresse et vos vertus les jours où ils vous quitteront pour aller affermir votre bonheur mutuel.

Etre éternel, toi seul est le Dieu des combats, toi seul fait triompher la Justice. Entends les vœux que je t'adresse ; fais qu'à l'empire de la fatuité, de l'oubli des vrais devoirs, de l'orgueil, du despotisme et des préjugés, succède aujourd'hui et pour toujours, celui de la liberté, de l'égalité et de la vérité. »

26

La société populaire de Crespy (1) envoie le procès-verbal de la fête célébrée dans cette commune pour l'inauguration du temple de la Raison et des bustes de Marat et de Lepeletier.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (2).

[Crespy, s. d.] (3).

« Citoyens représentans,

Depuis 18 siècles le flambeau de la Raison étoit éteint ; il reparoit cet astre radieux ; c'est à la philosophie, c'est à la déclaration des droits de l'homme, que nous devons ce bienfait inestimable. Dans plusieurs sections de la République, des temples sont élevés à cette divinité tutélaire ; la Société populaire de Crépy vient de luy dédier celui qui étoit consacré à la superstition.

(1) Oise.

(2) P.V., XXXIII, 195.

(3) F¹⁷ 1010^B, pl. 1, p. 2758.

La raison dit à l'homme libre que son plus bel appanage est la vertu, que la reconnaissance en est une, la société a payé ce juste tribut à Marat et à Lepeletier, amis sincères du peuple, de l'égalité et de la liberté.

La Société vous adresse, Citoyens représentans, le détail de cette feste qui a été célébrée en cette commune le dix de ce mois avec une allégresse vraiment républicaine et aux cris mil fois répétés de Vive la République, Vive la Montagne, Vivent les sans-culottes, nos braves frères d'armes et tous les amis de l'égalité et de la liberté.

Salut et fraternité ».

LEFEBVRE (présid.), LAVOISIER (secrét.),
LECOURT (secrét.), BOURGET (secrét.).

[Extrait des délibérations, Crespy, 10 pluiv. III].

Les membres des autorités constituées précédés de la Société populaire, les citoyens de Crépy, des communes de Nanteuil-Audoin, Bargny, Gondreville, Bémont, Frenoy et Boissy-les-Gomberies, Betz, Bouillandre, Morcourt, Rouville, Bétizy, Duvy, Sery, Ormoy-Villers et Versigny, tous invités, se sont rendus à la maison commune de cette ville, chef-lieu du district, et en sont partis pour se rendre à la ci-devant paroisse, pour en faire la dédicace au culte de la raison et pour l'inauguration des bustes de Marat et Lepeletier dans ledit temple. La marche du cortège étoit réglée ainsy qu'il suit.

Un groupe de grenadiers précédé de sapeurs et de tambours ouvroit la marche. Suivoit un groupe de vieillards de tous les états indistinctement, lesquels étoient suivis des enfants de la Patrie depuis l'âge de dix ans jusqu'à l'âge de dix-huit ans, précédés d'une bannière, portant d'un côté : Espérance de la Patrie, et de l'autre, Nous saurons vaincre comme nos pères. Pendant la marche, ces derniers chantoient des himnes à la patrie et à la liberté, entre autres celui : « Allons enfans de la Patrie... ».

Ensuite marchoit un détachement de la garde nat^le armés au milieu duquel étoit porté le drapeau tricolor avec les tambours à la teste.

Puis, venoit un char d'une vaste étendue pavoisé tout autour et jusqu'en bas de tapis aux couleurs de la Nation, entouré de guirlandes et de festons de fleurs liés avec des rubans tricolors chargés d'emblèmes allégoriques. Ce char majestueux étoit traîné par des chevaux caparaçonnés de housses aux trois couleurs, portans de vastes panaches sur la tête, aux mêmes couleurs ; ce char étoit environné de jeunes filles vêtues de blanc, ceintes d'écharpes aux couleurs de la nation, elles tenoient à la main des rubans tricolores attachés autour du char, ces mêmes citoyennes étoient environnées d'une haye de soldats vétérans.

Au milieu du vaste plateau que formoit ce char s'élevoit un autel élégant dans le gout de l'antique, décoré de guirlandes et de festons de cyprès attachés avec des rubans tricolors. C'est sur cet autel qu'étoient posés les bustes de Lepeletier et de Marat et sur le côté les deux couronnes de chesne qui leur étoient destinées.

Sur le devant du char en avant de l'autel, étoit assise dans un fauteuil la déesse de la Raison portant en sa main un flambeau figuré, sous un costume antique et allégorique.